

Communiqué de la CGT

Représentativité syndicale

Le cycle électoral de 4 années destiné à mesurer la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises de plus de 10 salariés, s'est achevé au 31 décembre 2016.

Ces résultats agrégés au scrutin concernant les salariés des TPE établissent la représentativité des organisations syndicales pour les salariés du privé sur la période de janvier 2013 à décembre 2016.

Le Haut Conseil du Dialogue Social vient d'en communiquer les résultats.

Dans les entreprises dotées d'Institution Représentative du Personnel (IRP), 4 923 083 millions ont eu l'occasion de se prononcer au moins une fois sur une ou plusieurs listes présentées par des syndicats, soit près de 60% des salariés.

Démonstration est faite que quand une élection est organisée dans des conditions normales, avec à la clé de véritables lieux de représentations des salariés, les salariés se mobilisent, ce qui ne fut pas le cas pour le scrutin TPE.

En agrégeant les résultats des élections TPE et de l'ensemble des IRP, la CGT recueille 1 304 312 voix, soit 24,86 %.

La CGT arrive en seconde position dans le secteur privé.

Première organisation dans les TPE et première organisation auprès des 5 millions d'agents de la fonction publique, la CGT demeure première organisation sur l'ensemble du salariat du secteur privé et de la fonction publique avec une audience de 24,27%.

Quand la CGT est présente à une élection elle enregistre le plus souvent de meilleurs résultats que ses homologues syndicaux. Cela ne suffit pas à compenser un écart de 500 000 électeurs avec la CFDT et les reculs électoraux dans quelques grandes entreprises.

La CGT ne peut se satisfaire de ce résultat.

C'est d'un déficit de présence auprès de l'ensemble du salariat auxquelles la CGT est confrontée pour prétendre demeurer être la première organisation syndicale du secteur privé.

Tirant analyse de ces résultats, la CGT aura à cœur de mieux représenter les salariés dans leurs diversités.

C'est une invitation pour toute la CGT à être encore plus présente, plus accessible, auprès de tout le salariat, toutes les catégories sociales du salariat.

Montreuil, le 31 mars 2017